

DÉPARTEMEN T DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMEN T DE

SARCELLES

CANTON DE DOMON T

N°2025-29

MAIRIE DE BOUFFÉMONT DÉCISION DU MAIRE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'EXPLOITATION ET A LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS CVC

Le Maire de Bouffémont, Michel LACOUX ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2022-60 du 15 décembre 2022 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil municipal en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDERANT que le marché 2025/004 a pour objet l'exploitation et la maintenance des équipements CVC des bâtiments de la commune de Bouffémont ;

CONSIDERANT qu'une mise en concurrence a été effectuée dans le cadre d'un Appel d'Offres Ouvert en application de l'article R. 2124-2,1° du code de la commande publique;

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette consultation une analyse des candidatures et des offres a été effectuée en prenant en compte les critères de choix indiqués dans les documents de la consultation ;

CONSIDERANT l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 24 septembre 2025 ;

DÉCIDE

<u>ARTICLE 1</u>: d'attribuer marché relatif à l'exploitation et à la maintenance des équipements CVC de la commune de Bouffémont à la société IDEX ENERGIES domiciliée 72, avenue Jean-Baptiste Clément, 92100 BOULOGNE;

<u>ARTICLE 2</u>: de conclure le marché pour une durée ferme de 8 ans, non renouvelable à compter du 21 octobre 2025. Le montant global et forfaitaire du marché s'élève à 858 840,72€ hors taxes soit 1 027 757,86€ toutes taxes comprises.

ARTICLE 3 : d'inscrire les montants prévisionnels de la dépense au budget communal

ARTICLE 4: la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Bouffémont, le 17 octobre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire suite à dépôt en sous-préfecture le : et publication ou notification le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 095-219500915-20251017-2025-29-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025 Publication : 21/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

Michel LACOUX